



GUIDE PRATIQUE

Saison de chasse 2023 / 2024

Extraits de l'arrêté préfectoral d'ouverture et de clôture générale de la chasse

(sans dérogation aux lois et arrêtés officiels qui seuls feront foi)

OUVERTURE GÉNÉRALE

Dimanche 10 septembre 2023

FERMETURE GÉNÉRALE

Dimanche 21 janvier 2024

**FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS
DE LA HAUTE-SAVOIE**

142 Impasse des Glaises - 74 350 Villy-le-Pelloux

04 50 46 89 21

Email : fdc74@chasseurs74.fr / www.chasseurs74.fr



**Pour la saison de chasse
2023-2024,
équipez-vous avec
*Instinctivement Nature***

www.instinctivement-nature.fr

Vêtements de chasse,
chaussures, acces-
soires pour chien,
sacs à dos, goudron,
pièges photos....
Mais aussi tout le
matériel
nécessaire à
l'équipement des
ACCA !

SUIVEZ-NOUS
SUR LES RÉSEAUX
SOCIAUX !



De nombreux produits à
découvrir directement en
boutique au
142 Impasse des Glaises
74350 VILLY-LE-PELLOUX
04.50.46.89.21





OISEAUX CHASSABLES

ESPÈCES	DATES OUVERTURE FERMETURE	CONDITIONS SPÉCIFIQUES
Perdrix, Faisan	10 Septembre 2023 21 janvier 2024	
Lagopède	17 Septembre 2023 11 Novembre 2023	PMA Obligatoire. Tir à balle interdit.
Gélinotte	17 Septembre 2023 11 Novembre 2023	Tir à balle interdit
Bartavelle	17 Septembre 2023 11 Novembre 2023	PMA Obligatoire Tir à balle interdit
Petit tétras mâle	17 Septembre 2023 11 Novembre 2023	Coq maillé seulement (plan de chasse) Tir à balle interdit

OISEAUX DE PASSAGE

Caille des blés	27 Août 2023 20 Février 2024	
Tourterelle des bois	Suspension de la chasse	Suspension de la chasse
Tourterelle turque	10 Septembre 2023 20 Février 2024	
Bécasse des bois		PMA Obligatoire.
Pigeon ramier	10 Septembre 2023 10 février 2024 Du 11 février au 20 février, uniquement à poste fixe matérialisé de main d'homme	

Alouette des champs	10 Septembre 2023 31 Janvier 2024	
Grive draine Grive litorne Grive mauvis Grive musicienne Merle noir	10 Septembre 2023 10 Février 2024	

OISEAUX DE PASSAGE		
Canard chipeau Foulque Macroule Poule d'eau Râle d'eau Fuligule milouin Fuligule morillon	15 septembre 2023 à 7 heures 31 janvier 2024	Hors ouverture générale, chasse autorisée seulement dans les marais non asséchés, les fleuves, rivières, canaux, réservoirs, lacs, étangs, et nappes d'eau.
Oie cendrée	10 sept. 2023 31 Janvier 2024	
Canard colvert Canard siffleur Canard souchet Garrot à oeil d'or Bécassine des marais Bécassine sourde	10 sept. 2023 31 Janvier 2024	
Fuligule milouinan	10 septembre 2023 31 janvier 2024	
Harelde de miquelon Canard Pilet	10 septembre 2023 21 février 2024	

ATTENTION : OISEAUX DE PASSAGE ET GIBIER D'EAU.

Dates nationales !

Vous reporter impérativement au règlement intérieur de votre ACCA.



MAMMIFÈRES CHASSABLES

ESPÈCES	DATES OUVERTURE FERMETURE	CONDITIONS SPÉCIFIQUES
Sanglier	10 Septembre 2023 31 Mars 2024 Avant l'ouverture générale et après le 28/02, la chasse est autorisée après cellule de crise qui fixe les modalités d'interventions.	Dispositions précisées dans les règlements intérieurs et de chasse de chaque détenteur du droit de chasse, conformes aux décisions prises par les pays cynégétiques, et validées par la FDC et l'administration.
Cerf	10 Septembre 2023 29 février 2024	
Lapin	10 Septembre 2023 21 Janvier 2024	
Chamois Plan de prélèvement simple Plan de prélèvement élaboré qualitatif	10 Septembre 2023 11 Novembre 2023 - 10 Septembre 2023 21 Janvier 2024	La chasse est autorisée les Ma., Jeu., Sam., Dim. et Jours Fériés. La chasse est autorisée les Ma., Jeu., Sam., Dim. et Jours Fériés. Seule la chasse à l'approche et à l'affût sont autorisées. Les chiens sont interdits.
Marmotte	10 Septembre 2023 11 Novembre 2023	Tir à balle ou à l'arc seuls autorisés. Déterrage interdit.
Lièvre	10 Septembre 2023 21 Janvier 2024	Voir dates spécifiques pour certains pays cynégétiques.
Mouflon	10 Septembre 2023 21 Janvier 2024	Chasse en battue ou à l'aide de chiens interdite.
Lièvre variable	17 Septembre 2023 11 Novembre 2023	Tir à balle interdit
Chevreuil	10 Septembre 2023 21 Janvier 2024	

RÉPARTITION DES COMMUNES PAR PAYS CYNÉGÉTIQUES

N°1 : MONT-BLANC

CHAMONIX-MONT-BLANC, COMBLOUX, CONTAMINES-MONTJOIE, CORDON, LES HOUCHES, MAGLAND, PASSY, PRAZ-SUR-ARLY, ST-GERVAIS-LES-BAINS, SERVOZ, VALLORCINE, SAL-LANCHES, DOMANCY, MEGÈVE, DEMI-QUARTIER.

N°2 : ARVE-GIFFRE

ARACHES-LA-FRASSE, CLUSES, LA RIVIÈRE-ENVERSE, ST-SIGISMOND, SIXT-FER-À-CHEVAL, VERCHAIX, MORILLON, SAMOENS.

N°3 : VALLÉES DES DRANSES

BONNEVAUX, CHEVENOZ, ESSERT-ROMAND, LA BAUME, LA CÔTE-D'ARBROZ, LA FORCLAZ, LA VERNAZ, LE BIOT, LES GETS, MONTRIOND, MORZINE, ST-JEAN-D'AULPS, SEYTROUX, VACHE-RESSE, ABONDANCE, CHATEL, LA CHAPELLE D'ABONDANCE.

N°4 : GAVOT

BERNEX, CHAMPANGES, EVIAN-LES-BAINS, FETERNES, LARRINGES, LUGRIN, MARIN, MAXILLY-SUR-LÉMAN, MEILLERIE, NEUVECELLE, NOVEL, PUBLIER, ST-PAUL-EN-CHABLAIS, THOLLON-LES-MÉMISES, VINZIER, ST-GINGOLPH.

N°5 : BAS-CHABLAIS

ALLINGES, ANTHY-SUR-LÉMAN, BALLAISON, CHIENS-SUR-LÉMAN, DOUVAIN, EXCENEVEY, LOISIN, LULLY, MARGENCEL, MASSONGY, MESSERY, NERNIER, PERRIGNIER, SCIEZ, THONON-LES-BAINS, VEIGY-FONCENEX, YVOIRE.

N°6 : ROC D'ENFER

BOGÈVE, HABÈRE-LULLIN, HABÈRE-POCHE, BELLEVAUX, MIEUSSY, ONNION, MEGEVETTE, TANNINGES, VILLARD-SUR-BOÈGE.

N°7 : VOIRONS

ANNEMASSE, ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME, BOÈGE, BONNE, BONS-EN-CHABLAIS, BRENTONNE, BURDIGNIN, CERVENS, CRANVES-SALES, FESSY, FILLINGES, JUVIGNY, LUCINGES, MACHILLY, NANGY, ST-ANDRÉ-DE-BOÈGE, ST-CERGUES, SAXEL, VETRAZ-MONTHOUX, VILLE-LA-GRAND.

N°8 : MÔLE

BONNEVILLE (MÔLE), AYSE, CHÂTILLON-SUR-CLUSES, CONTAMINE-SUR-AVE, LA TOUR, MARCELLAZ, MARIGNIER, PELLONNEX, ST-JEOIRE, THYEZ, VILLE-EN-SALLAZ, VIUZ-EN-SALLAZ, FAUCIGNY, ST-JEAN DE THOLOME.

N°9 : BARGY

LE REPOSOIR, MARNAZ, MONT-SAXONNEX, NANCY-SUR-CLUSES, SCIONZIER, VOUGY.

N°10 : ARAVIS

BLUFFY, LA CLUSAZ, LE BOUCHET, LE GRAND-BORNAND, LES CLEFS, LES VILLARDS-SUR-THÔNES, MANIGOD, MONTMIN, ST-FERREOL, ST-JEAN-DE-SIXT, SERRAVAL, TALLOIRES, THÔNES.

RÉPARTITION DES COMMUNES PAR PAYS CYNÉGÉTIQUES

N°11 : BAUGES

CHEVALINE, DOUSSARD, FAVERGES, GIEZ, LATHUILE, MARLENS, SEYTHENEX, CONS-STE-COLOMBE

N°12 : SEMINOZ

ALBY-SUR-CHÉРАН, ALLÈVES, ANNECY, CRAN-GEVRIER, CUSY, DUINGT, ENTREVERNES, GRUFFY, HÉRY-SUR-ALBY, LA-CHAPELLE-ST-MAURICE, LESCHAUX, MARIGNY-ST-MARCEL, MURES, QUINTAL, ST-EUSTACHE, ST-JORIOZ, SEVRIER, SEYNOD, VIUZ-LA-CHIESAZ

N°13 : ALBANAIS

BLOYE, BOUSSY, CHAINAZ-LES-FRASSES, CHAPEIRY, CHAVANOD, ETERCY, HAUTEVILLE SUR FIER, LORNAV, MARCELLAZ-ALBANAIS, MASSINGY, MONTAGNY-LES-LANCHES, MOYE, RUMILLY, ST-FÉLIX, ST-SYLVESTRE, SALES, VAL-DE-FIER (ALBANAIS), VALLIERES

N°14 : SEMINE

BASSY, CHALLONGES, CHENE-EN-SEMINÉ, CLERMONT, CREMPIGNY-BONNEGUELETTE, DESINGY, DROISY, FRANCLENS, MENTHONNEX-SOUS-CLERMONT, ST-EUSÈBE, ST-GERMAIN-SUR-RHÔNE, SEYSSEL, THUSY, USINENS, VAL-DE-FIER (SEMINÉ), VANZY, VERSIONNEX

N°15 : VUACHE

ANDILLY, CHAUMONT, CERNEX, CHAVANNAZ, CHENEX, CHESSENAZ, CHEVRIER, CLARAFOND, CONTAMINE-SARZIN, COPPONEX, JONZIER-EPAGNY, DINGY EN VUACHE, ELOISE, FEIGÈRES, FRANGY, MARLIOZ, MINZIER, MUSIEGES, PRESILLY (VUACHE), ST-JULIEN-EN-GENEVOIS, SAVIGNY, VALLEIRY, VIRY, VULBENS, VERS

N°16 : SALÈVE

ARBUSIGNY, ARCHAMPS, BEAUMONT, BOSSEY, COLLONGES-SOUS-SALÈVE, CORNIER, CRUSEILLES, ETEAUX, ETREMBIÈRES, EVIRES, GAILLARD, GROISY, LA MURAZ, LA CHAPELLE-RAMBAUD, LE SAPPEY, MENTHONNEX-EN-BORNES, MONNETIER-MORNEX, NEYDENS, PERS-JUSSY, PRESILLY (SALÈVE), REIGNIER, ST-BLAISE, SCIENTRIER, VILLY-LE-BOUVERET, VOVRAY-EN-BORNES

N°17 : GLIÈRES

AMANCY, ARENTHON, AVIERNOZ, BONNEVILLE (GLIÈRES), BRIZON, DINGY-ST-CLAIR, ENTRE-MONT, LA-BALME-DE-THUY, LA-ROCHE-SUR-FORON, LE PETIT-BORNAND, LES OLLIÈRES, NAVES-PARMELAN, ST-LAURENT, ST-PIERRE-EN-FAUCIGNY, ST-SIXT, THORENS-GLIÈRES, VILLAZ

N°18 : MANDALLAZ

ALLONZIER-LA-CAILLE, ARGONAY, CERCIER, CHARVONNEX, CHILLY, CHOISY, CUVAT, EPAGNY, LA-BALME-DE-SILLINGY, LOVAGNY, MESIGNY, METZ-TESSY, MEYTHET, NONGLARD, POISY, PRINGY, ST-MARTIN-BELLEVUE, SALLENOVES, SILLINGY, VAULX, VILLY-LE-PELLOUX

N°19 : VEYRIER

ALEX, ANNECY-LE-VIEUX, MENTHON-ST-BERNARD, VEYRIER-DU-LAC

N°20 : HERMONES

ARMOY, DRAILLANT, LULLIN, LE LYAUD, ORCIER, REYVROZ, VAILLY

PAYS CYNÉGÉTIQUE DU MONT-BLANC

Lieutenants de louveterie : Jacques TONI - 06 71 03 50 06 Frank BAZ - 06 80 99 07 42

Romuald FRARIER - 06 85 43 04 67 Pacal CORNALI - 06 36 07 83 86

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 10 sept. au 21 janv.	Lundi, Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens. Ouverture anticipée et fermeture retardée au 31 mars avec cellule de crise.
CERF : Du 1 ^{er} sept. au 28 fév.	Lundi, Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés. Ouverture uniquement 4 jours sur les 5 proposés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CHEVREUIL : Du 10 sept. au 21 janv.	Lundi, Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés. Ouverture uniquement 4 jours sur les 5 proposés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
LIÈVRE COMMUN : Du 10 sept. au 11 nov.		

PAYS CYNÉGÉTIQUE ARVE-GIFFRE

Lieutenant de louveterie : Eric RICCO - 06 74 28 90 08

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 10 sept. au 21 janv.	Lundi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens. À partir du 26 nov. au soir chasse interdite en temps de neige (possibilité de modification après cellule de crise).
CERF : Du 1 ^{er} sept. au 28 fév.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens. À partir du 26 nov. au soir, chiens interdits en temps de neige. Chasse possible après FG si réalisation < 50 %.
CHEVREUIL : Du 11 sept. au 26 nov.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
MOUFロン : Du 10 sept. au 21 janv.	Lundi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée.
LIÈVRE COMMUN : Du 10 sept. au 11 nov.		

PAYS CYNÉGÉTIQUE VALLÉE DES DRANSES

Lieutenants de l'ouvèterie : Anthony RICHARD - 06 60 54 70 73

Jérôme RAYMOND - 06 74 13 00 28

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 10 sept. au 24 dec.	Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés. Chasse autorisée le mardi pour la chasse à l'arc et la chasse à l'approche.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CERF : Du 10 sept. au 21 janv.	Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés. Chasse autorisée le mardi pour la chasse à l'arc et la chasse à l'approche.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens. A partir du 24 dec. au soir, chiens interdits en temps de neige.
CHEVREUIL : Du 10 sept. au 24 dec.	Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés. Chasse autorisée le mardi pour la chasse à l'arc et la chasse à l'approche.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
MOUFLON : Du 10 sept. au 21 janv.	Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée.
LIÈVRE COMMUN : Du 10 sept. au 11 nov.		

PAYS CYNÉGÉTIQUE DU GAVOT

Lieutenants de l'ouvèterie : Mickaël BUFFET - 06 07 42 24 99

Julien DEFLON - 06 85 38 78 32

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 10 sept. au 21 janv.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige interdite. Ouverture anticipée et fermeture retardée au 31 mars avec cellule de crise.
CERF : Du 10 sept. au 21 janv. (fermeture adultes du 18 sept. au 07 oct.)	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée, avec chiens tenus en laisse.
CHEVREUIL : Du 10 sept. au 21 janv.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige interdite.
LIÈVRE COMMUN : Du 24 sept. au 26 nov.		

PAYS CYNÉGÉTIQUE DU BAS-CHABLAIS

Lieutenant de loupeterie : Joël DEMIERRE - 06 45 91 42 34

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 10 sept. au 31 mars	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens. Ouverture anticipée et fermeture retardée au 31 mars sans cellule de crise. Tir uniquement de la bête rousse après FG et jusqu'au 31 mars (sauf avis de cellule de crise).
CERF : Du 10 sept. au 21 janv.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CHEVREUIL : Du 10 sept. au 21 janv.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
LIÈVRE COMMUN : Du 01 oct. au 26 nov.		

PAYS CYNÉGÉTIQUE DU ROC D'ENFER

Lieutenants de loupeterie : Damien ROCH - 06 11 48 16 61

Claude HUGARD - 07 71 56 42 00

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 10 sept. au 21 janv.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige interdite. Ouverture anticipée et fermeture retardée au 31 mars avec cellule de crise.
CERF : Du 10 sept. au 21 janv. (fermeture adultes du 18 sept. au 14 oct.)	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CHEVREUIL : Du 10 sept. au 21 janv.	Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige interdite.
MOUFLON : Du 10 sept. au 21 janv.	Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée.
LIÈVRE COMMUN : Du 17 sept. au 11 nov.		

PAYS CYNÉGÉTIQUE DES VOIRONS

Lieutenant de louveterie : Daniel JALLUD - 06 81 96 03 96

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 10 sept. au 21 janv.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige interdite. Ouverture anticipée et fermeture retardée au 31 mars avec cellule de crise.
CERF : Du 10 sept. au 21 janv.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CHEVREUIL : Du 10 sept. au 21 janv.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
LIÈVRE COMMUN : Du 1er oct. au 26 nov.		

PAYS CYNÉGÉTIQUE DU MÔLE

Lieutenant de louveterie : René-Charles MARTIN - 06 20 71 00 05

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 10 sept. au 21 janv.	Lundi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps interdite. Elle peut être autorisée après avis de cellule de crise. Ouverture anticipée et fermeture retardée au 31 mars avec cellule de crise.
CERF : Du 10 sept. au 21 janv. Cerfs adultes fermés du 18/09 au 14/10.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CHEVREUIL : Du 10 sept. au 12 nov.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige interdite.
LIÈVRE COMMUN : Du 24 sept. au 12 nov.		

PAYS CYNÉGÉTIQUE DU BARGY

Lieutenants de louvererie : Nicolas DÉRONZIER - 06 73 08 06 26

Maxence GEROUDET - 06 17 15 23 30

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 10 sept. au 17 déc.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens. Tir bête rousse seul autorisé (< 35 kg vidés). Fermeture anticipée au 17 déc.
CERF : Du 10 sept. au 21 janv. Cerf mâle adulte fermé du lundi 18/09 au samedi 07/10 inclus.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CHEVREUIL : Du 10 sept. au 17 déc.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
LIÈVRE COMMUN : Du 10 sept. au 11 nov.		

PAYS CYNÉGÉTIQUE DES ARAVIS

Lieutenants de louvererie : Romain BLANC-GARIN - 06 29 73 28 27

Maxence GEROUDET - 06 17 15 23 30

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 10 sept. au 21 janv.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens tenus en laisse. Ouverture anticipée et fermeture retardée au 31 mars avec cellule de crise.
CERF : Du 10 sept. au 21 janv.	Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens tenus en laisse.
CHEVREUIL : Du 10 sept. au 21 janv.	Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens tenus en laisse.
MOUFLON : Du 10 sept. au 21 janv.	Lundi, Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse autorisée en temps de neige.
LIÈVRE COMMUN : Du 17 sept. au 19 nov.		

PAYS CYNÉGÉTIQUE DES BAUGES

Lieutenants de louveterie : Eric GERDIL - 06 85 02 76 78

Emmanuel MANON - 07 61 63 31 76

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 10 sept. au 21 janv.	Lundi, Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée, chiens interdits. Ouverture anticipée et fermeture retardées au 31 mars avec cellule de crise.
CERF : Du 01 sept. au 28 fév.	Lundi, Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés. Ouverture le lundi uniquement pour la Chasse Privée, Amis des platières, pour la chasse à l'approche.	Chasse en temps de neige autorisée, chiens interdits. Ouverture anticipée au 1er sept. et fermeture retardée au 28 fév.
CHEVREUIL : Du 10 sept. au 21 janv.	Lundi, Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés. Ouverture le lundi uniquement pour la Chasse Privée, Amis des Platières, pour la chasse à l'approche.	Chasse en temps de neige autorisée, chiens interdits.
MOUFLON : Du 10 sept. au 21 janv.	Lundi, Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés. Ouverture le lundi uniquement pour la Chasse Privée, Amis des Platières, pour la chasse à l'approche.	Chasse autorisée en temps de neige.
LIÈVRE COMMUN : Du 1er oct. au 19 nov.		

PAYS CYNÉGÉTIQUE DU SEMNOZ

Lieutenant de louveterie : Pascal CORBOZ - 06 87 76 62 26

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 10 sept. au 21 janv.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens. Ouverture anticipée et fermeture retardée au 31 mars avec cellule de crise. À partir du 1er déc. au soir le tir des femelles de plus de 35 kg éviscérées est interdit.
CERF : Du 1 ^{er} sept. au 28 fév.	Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens. Ouverture anticipée au 1er sept. et fermeture retardée au 28 février.
CHEVREUIL : Du 10 sept. au 21 janv.	Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
LIÈVRE COMMUN : Du 10 sept. au 11 nov.		

PAYS CYNÉGÉTIQUE DE L'ALBANAIS

Lieutenant de l'ouvèterie : Mickaël VIBERT - 06 10 63 47 16

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 10 sept. au 21 janv.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige interdite. Elle peut être autorisée après avis de cellule de crise. Ouverture anticipée, fermeture retardée au 31 mars avec cellule de crise.
CERF : du 1 ^{er} sept. au 28 fév.	Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens. Ouverture anticipée au 1 ^{er} sept. et fermeture retardée au 28 fév.
CHEVREUIL : Du 10 sept. au 21 janv.	Lundi, Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige interdite.
LIEVRE COMMUN : Du 24 sept. au 11 nov.		

PAYS CYNÉGÉTIQUE DE LA SEMINE

Lieutenant de l'ouvèterie : Alain CAMP - 06 87 50 82 65

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 10 sept. au 21 janv.	Lundi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés. Choix de 3 jours de chasse par semaine maximum + jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens. Ouverture anticipée et fermeture retardée au 31 mars avec cellule de crise.
CERF : du 10 sept au 21 janv.	Lundi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés. Choix de 3 jours de chasse par semaine maximum + jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CHEVREUIL : Du 10 sept. au 21 janv.	Lundi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés. Choix de 3 jours de chasse par semaine maximum + jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
LIEVRE COMMUN : Du 1 ^{er} oct. au 26 nov.		

PAYS CYNÉGÉTIQUE DU VUACHE

Lieutenant de loupeterie : Pascal FOL 06 70 48 07 83

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 10 sept. au 21 janv.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens. Ouverture anticipée et fermeture retardée au 31 mars avec cellule de crise.
CERF : Du 01 Sept. au 28 fev. Ouverture des mâles adultes (coiffés) le 08 oct.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens. Ouverture anticipée au 1er sept. et fermeture retardée au 28 fev.
CHEVREUIL : Du 10 sept. au 21 janv.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
LIÈVRE COMMUN : Du 24 sept au 19 nov.		

PAYS CYNÉGÉTIQUE DU SALÈVE

Lieutenant de loupeterie : Benoit LAVOREL - 06 24 02 62 95

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 10 sept. au 21 janv.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige inter- dite. Ouverture anticipée et fermeture retardée au 31 mars avec cellule de crise.
CERF : Du 10 Sept. au 21 Janv.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CHEVREUIL : Du 10 Sept. au 21 Janv.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
LIÈVRE COMMUN : Du 24 sept. au 19 nov.		

PAYS CYNÉGÉTIQUE DES GLIÈRES

Lieutenants de louveterie : Didier TISSOT - 06 23 84 62 05

Christian SUBLET - 06 66 51 81 49 Emmanuel RODA - 06 87 10 90 69

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 10 sept. au 21 janv.	Lundi, Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige interdite. Elle peut être autorisée sur décision d'une cellule de crise. Ouverture anticipée et fermeture retardée au 31 mars avec cellule de crise.
CERF : Du 1 ^{er} sept. au 28 fév.	Lundi, Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens. Ouverture anticipée au 1 ^{er} septembre et fermeture retardée au 28 février.
CHEVREUIL : Du 10 sept. au 21 janv.	Lundi, Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
LIÈVRE COMMUN : 10 sept. au 21 janv.		5 semaines d'ouverture maximum par société de chasse

PAYS CYNÉGÉTIQUE DE LA MANDALLAZ

Lieutenant de louveterie : Jean-Marc BOUCHET - 06 60 42 99 08

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 10 sept. au 21 janv.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens. Ouverture anticipée et fermeture retardée au 31 mars avec cellule de crise.
CERF : Du 01 sept. au 28 fév. Cerfs adultes fermés du 18 sept. au 07 oct.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens. Ouverture anticipée au 1 ^{er} sept. et fermeture retardée au 28 fév.
CHEVREUIL : Du 10 sept. au 21 janv.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
LIÈVRE COMMUN : Du 24 sept. au 19 nov.		

PAYS CYNÉGÉTIQUE DU VEYRIER

Lieutenants de l'ouvèterie : Christian VITTOZ - 06 88 69 0107

Emmanuel MANON - 07 61 63 31 76

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 10 sept. au 21 janv.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée uniquement après avis de la cellule de crise.
CERF : Du 1er sept. au 28 fev.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens tenus en laisse. Ouverture anticipée au 1er sept. et fermeture retardée au 28 fev.
CHEVREUIL : Du 10 sept. au 21 janv.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens tenus en laisse.
LIÈVRE COMMUN : Du 17 sept. au 12 nov.		

PAYS CYNÉGÉTIQUE DES HERMONES

Lieutenant de l'ouvèterie : Gilles CLAIRENS - 06 85 61 54 99

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 10 sept. au 21 janv.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige interdite. Ouverture anticipée et fermeture retardée au 31 mars avec cellule de crise.
CERF : du 10 sept. au 21 janv.	Lundi, Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés. Lundi et mardi, uniquement autorisés pour intervention dans la forêt domaniale de Breton.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
CHEVREUIL : Du 10 sept. au 26 nov.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens. Fermeture le 26 nov. au soir.
LIÈVRE COMMUN : Du 10 sept. au 11 nov.		



CONTACTS

RECHERCHE DU GRAND GIBIER BLESSÉ LISTE DES CONDUCTEURS AGRÉÉS EN HAUTE-SAVOIE

VEYRAT-DUREBEX Nelly	06 74 19 34 58	UNUCR
ANTHOINE Arnaud	06 89 70 75 41	UNUCR
CURT Richard	06 70 43 72 09	UNUCR
LARPIN Stéphane	06 13 62 10 01	UNUCR
STEFANIDES André	06 72 15 01 39	UNUCR
BIOLLAZ Daniel	06 74 83 90 06	UNUCR
PICCOT-CREZOLLET Cyrille	06 78 89 27 40	UNUCR
PEILLEX Jules	06 13 48 11 54	UNUCR
FRARIER Romuald	06 85 43 04 67	UNUCR
PUTHOD Jacques	06 80 96 62 74	UNUCR
MASSON Mickaël	06 30 85 93 18	UNUCR
FRANCAZ Jean Pierre	06 84 07 35 62	UNUCR
STRIGINI Nicolas	06 79 49 25 04	UNUCR
MARGUERETTAZ Fred	06 09 68 66 85	UNUCR
BONTRON Claude	06 16 28 04 74	UNUCR
ROCH Damien	06 11 48 16 61	UNUCR
GERDIL Eric	06 85 02 76 78	UNUCR
LAGAUZERE Alain	06 24 97 30 92	UNUCR
GOTTI Jean-Luc	06 22 95 70 49	AFUCS

OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ



SERVICE DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-SAVOIE

90, impasse les Daudes
B.P. 41 - 74320 Sevrier

Tél. : 04 50 52 49 14

UNITÉ TERRITORIALE
ANNECY - S^t JULIEN
06 71 16 66 63

UNITÉ TERRITORIALE
BONNEVILLE - THONON
06 25 07 07 05

L'ACTUALITÉ DE LA FÉDÉRATION SUR



www.chasseurs74.fr
et sur les réseaux sociaux





L'énergie est notre avenir, économisons-la !



Siège : 542, route de Thy - 74250 **Viuz-en-Sallaz** - ☎ 04 50 36 61 24

Succursale CHABLAIS : 819, avenue de Bonnatrait - 74410 **Sciez** - ☎ 04 50 36 61 16

Succursale ANNECY : 2, avenue du Pont de Tasset - 74960 **Cran-Gevrier** - ☎ 04 50 36 61 24

www.alpesmaintenancegaz.fr



CARROSSERIE DESBIOLLES

Toutes marques - VL - PL - Pare brise



☎ 04 50 03 09 86

Fax : 04 50 25 87 90

carrosseriedesbiolles@orange.fr

325, rue Pierre Longue - 74800 Amancy